

RAPPORT ANNUEL

2021

Foyer PIERRE SAMUEL

FHTH

5, route de Lyon
67118 GEISPOLSHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1	L'organisme gestionnaire	1
1.2	le Foyer Pierre Samuel (FPS).....	3
1.2.1	Agrément et missions	3
1.2.2	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	5
2.1	Public accompagné.....	5
2.1.1	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2	Evolution du public	5
2.1.3	Données d'activités	5
2.1.4	Instances de participation	6
2.2	Personnel.....	6
2.3	Eléments marquants de l'année.....	7
2.4	Démarche qualité	8
2.4.1	Bilan PACQ du FPS au 31/12/2021	9
2.4.2	Projection PACQ 2022-2024	10

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - LE FOYER PIERRE SAMUEL (FPS)

1.2.1 - Agrément et missions

Premier établissement ouvert en 1979 par l'ATE, le Foyer PIERRE SAMUEL a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 16 novembre 1978 autorisant « à créer un foyer pour adultes handicapés par location d'appartements éclatés pouvant accueillir 15 personnes en situation de handicap majeures capables d'être autonomes ». Cette structure d'hébergement innovante de par son projet d'aider les résidents à s'installer en milieu ordinaire de vie a gardé son caractère expérimental durant une trentaine d'année et a vu son agrément confirmé à 15 places dont 3 d'Hébergement Relais par un avis favorable du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale le 21 janvier 2009.

Au fil des années, le projet s'est adapté à l'évolution de la population accueillie (rajeunissement, désocialisation, SDF, etc.).

Le Foyer Pierre SAMUEL propose de favoriser une démarche d'insertion sociale. Elle vise à ce que la personne accompagnée développe son autonomie qui lui permet de construire ses propres outils pour devenir citoyen. Cette démarche nécessite un engagement volontaire de la part des personnes handicapées accueillies.

Le Foyer Pierre SAMUEL a pour mission de proposer un hébergement d'une durée limitée dans le temps à court ou moyen terme. Il propose un accueil, un accompagnement d'adulte à adulte. Il prépare le résident à vivre dans un appartement en milieu ordinaire, seul, en couple, en petit groupe ou en structure plus adaptée à sa problématique. Nous accueillons également des personnes qui ne travaillent pas mais qui sont dans une démarche de recherche de travail. L'insertion que nous proposons au FPS passe donc également par l'accompagnement du résident vers le monde du travail.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet du Foyer PIERRE SAMUEL a été retravaillé en 2018. Toute l'équipe a participé à ce groupe de travail. Des réunions résidents ont été organisées pour élaborer conjointement certains points.

Les principes de l'action éducative sont les suivants :

- ✓ en intervenant que si besoin, ou sur demande,
- ✓ en étant une personne ressource qui aide à construire la réflexion du résident sans penser à sa place,
- ✓ en prenant les risques et les responsabilités inhérents à la spécificité de la mission d'insertion sociale des résidents,
- ✓ en évaluant sa pratique afin d'adapter l'action éducative aux besoins de la personne accueillie,
- ✓ en recherchant une cohérence optimale des actions éducatives par le développement d'une solidarité et d'une complicité professionnelle,

- ✓ en menant une action de prévention des risques psychosociaux qu'encourt la personne handicapée dans et à l'extérieur du foyer,
- ✓ en coordonnant l'action entre les différents partenaires (famille - tuteur - médecin...) et les services sociaux et professionnels (SAVS. – Pôle Emploi – CDAPH - Mission locale...) pour la mise en œuvre du projet personnel,
- ✓ en articulant un équilibre entre les actions éducatives destinées au résident et au groupe.

A ce titre, l'action éducative vise à favoriser le plus possible l'installation de la personne en habitat en milieu ordinaire. En aucun cas, elle ne permet à la personne accueillie de s'installer au Foyer Pierre Samuel à plus long terme. La personne ne sera pas maintenue dans l'établissement pour des raisons autres que celles inhérentes à ses capacités ou que celles définies dans son projet personnalisé.

L'entretien, fondement du travail éducatif, a pour objectif d'instaurer une relation entre le professionnel et le résident basée sur l'écoute, le dialogue et l'échange dans le respect de l'altérité.

La qualité de cette relation interpersonnelle détermine la construction et la réalisation du projet de la personne ainsi que son émancipation. L'entretien est un moment privilégié de la prise en compte de la parole de la personne déficiente mentale, charge à l'éducateur de la rendre audible et compréhensible pour tous.

A travers cette dynamique proposée, la communication qui en résulte vise à une mise en confiance, partagée ou non, qui répond aux besoins de sécurité, de reconnaissance et de valorisation exprimées par le résident.

La prise de risque fait partie intégrante de l'action éducative au foyer Pierre Samuel. Elle s'opère déjà par la présence éducative restreinte. La nuit du samedi n'est pas assurée et la présence n'est pas constante. Tous les jours, les résidents se retrouvent en responsabilité et l'éducateur, lorsqu'il fait un accompagnement, a la possibilité de laisser le groupe seul. Un numéro d'astreinte, rassurant, permet aux résidents de faire face au moindre problème rencontré.

L'action éducative favorise au maximum l'expérimentation par les intéressés dans tous les domaines de la vie : prise en charge totale de la vie quotidienne, recherche d'emploi, vie en petite collectivité, relation aux autres... Lorsque le résident rencontre une situation difficile, il est encouragé à aller au bout de la démarche. Ces expériences de vie quoique anxiogènes pour la plupart, leur permettent de faire face aux responsabilités qu'ils ont à prendre.

C'est par la mise en action que le résident rencontre la possibilité de s'ouvrir à son environnement et d'emmagasiner le maximum d'expériences pour faire face à son émancipation. Chaque risque pris est un facteur de développement de la confiance en soi. Il favorise l'auto-évaluation et permet de faciliter la connaissance de ses potentialités et difficultés.

Le Foyer PIERRE SAMUEL propose 7 logements permettant la mise en place de passerelles multimodales s'adaptant aux besoins et demandes exprimés et observés par les résidents. Ils sont répartis de la façon suivante :

- 7 chambres avec accès à une cuisine et une salle de bain avec possibilité de cuisiner pour soi ou en petit groupe,
- un module de deux personnes avec cuisine et une salle de bain (*vie en colocation ou en couple*),
- un hébergement relais dans un appartement de 3 pièces pour répondre à divers besoins temporaires : projet professionnel, projet d'habitat, situation familiale, problématique particulière, alternative à la rue...
- un appartement 1 pièce (B_1) répondant à un projet de vie autonome seul ou en couple,
- l'Hébergement Tremplin, situé à LINGOLSHEIM permet à 2 résidents, sans présence éducative permanente de faire un essai d'une vie en colocation ou en couple.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

19 personnes ont été accueillies au Foyer PIERRE SAMUEL en 2021 ce qui équivaut à 1 265 journées d'hébergement relais et 4 074 journées d'hébergement permanent. 4 personnes ont été admises. Une qui vivait en famille suite à son divorce et qui souhaitait retrouver un endroit pour rebondir. Un autre, usager du SATE qui vivait en milieu ordinaire depuis plus de 20 ans, suite à une rupture a perdu pied, est passé pour se poser au FHTE puis est revenu au FPS pour se remobiliser. Une autre usagère du SATE qui a fait son expérience en milieu ordinaire et qui ne voulait plus la poursuivre a demandé à revenir au FHTE. Dans l'attente d'une place, elle a pu profiter de l'hébergement relais. Pour le quatrième qui vivait en famille, il s'est retrouvé sans toit suite à la séparation du couple parental. 3 résidents ont quitté le foyer, deux jeunes femmes qui se sont installées avec leur copain et un autre qui est allé retourner vivre chez ses parents

2.1.2 - Evolution du public

12 hommes et 7 femmes ont pu bénéficier d'un hébergement au Foyer PIERRE SAMUEL. Le plus jeune à 20 ans et le plus âgé 53 ans ce qui fait une moyenne d'âge de 32, 8 ans. La population, par rapport à l'année dernière a vieilli du fait de l'arrivée de 3 personnes ayant la cinquantaine et une histoire de vie qui leur demande de retravailler certains aspects afin de retourner en milieu ordinaire de vie. 2 personnes étaient prêtes à s'installer mais au vu de la condition sanitaire, la recherche de logement était encore plus compliquée qu'habituellement. La moyenne de la durée d'accueil est de 2,5 années, chiffre stable. D'un point de vue professionnel, 14 travaillent en ESAT, 3 en milieu ordinaire et 2 sont en recherche d'emploi.

2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 15 personnes.

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	15	15	15
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	15	15	15
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	5475	5490	5475
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	4900	4950	4950
Nombre de journées réalisées (R)	5336	5204	5339
Taux d'absentéisme (T-R)/T	2.5%	5.2%	2,4 %
Taux d'activité (R/A)	108 %	105 %	107,86 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	19	21	19
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	113 %	120 %	113 %

L'activité et le taux d'occupation sont stables et à l'identique de 2019 réelle année de référence. Le taux d'absentéisme est toujours aussi faible. Il s'explique cette année surtout par les conditions sanitaires mais également par le fait que les résidents vont essentiellement en famille que lors des fêtes calendaires.

2.1.4 - Instances de participation

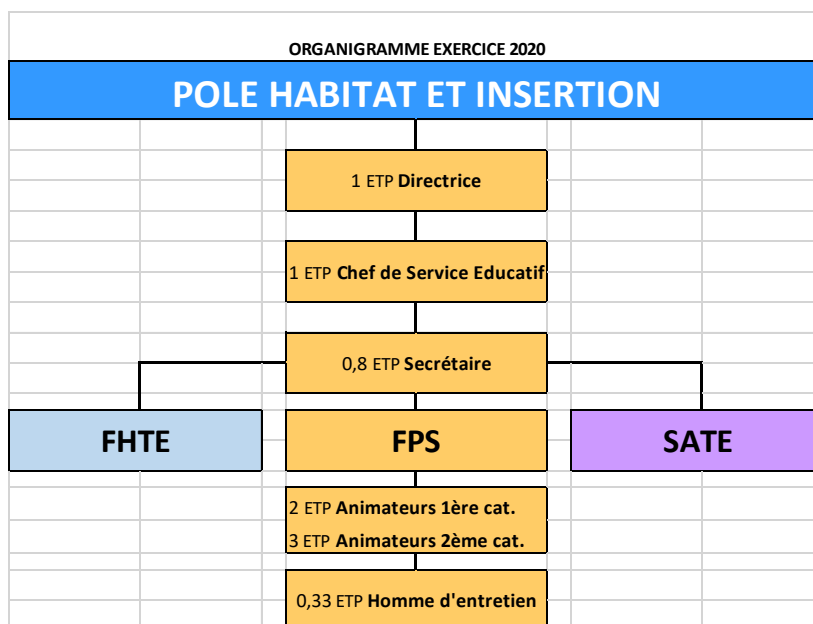
- Sur l'ex-périmètre ATE, nous avons maintenu les conseils de gestion par pôle auquel les directions rendent compte de leur activité. Le FPS fait partie du Pôle Habitat et Insertion qui comprend également le Foyer d'Hébergement Travail & Espérance et le Service d'Accompagnement Travail & Espérance. Il est composé de plusieurs anciens administrateurs d'ATE. Nous nous sommes réunis à 4 reprises : le 12/01/2021, le 11/05/2021, le 14/09/2021 et le 30/11/2021. Le rôle de ce conseil est de faire remonter au CA les préoccupations du terrain et de se saisir de différents aspects pour que nous puissions y réfléchir ensemble voire trouver des solutions associatives.

- Le Conseil à la Vie Sociale est également commun au pôle. Il s'est réuni le 30/01/2021, le 22/05/2021 et le 15/10/2021 et regroupe des représentants des usagers, des familles, du personnel et de l'association des trois structures.

- Propre au FPS, une réunion résidents a lieu tous les premiers mardis du mois où chacun peut s'exprimer. De plus, les résidents ont fait le choix d'élire deux délégués qui sont en charge de préparer la réunion résidents. Ces deux élus sont les portes paroles du collectif et présentent les points à discuter. Le FPS dispose également d'un tableau d'expression qui permet à chacun de noter soit ce qu'il veut aborder en réunion résidents, soit une communication pour l'ensemble du groupe, l'équipe éducative ou la direction.

2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire en interaction directe avec les résidents de 9 personnes.



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	0,50	0,50	0,00
Directeur	0,25	0,25	0,00
Chef de service	0,25	0,25	0,00
Administration/gestion	0,80	0,86	0,06
Secrétaire	0,80	0,86	0,06
Socio-éducatif	5,50	6,00	0,50
Educateurs spécialisés	3,00	3,00	0,00
Moniteur éducateur	2,00	2,00	0,00
Remplacements	0,50	1,00	0,50
TOTAL	6,80	7,36	0,56

■ Mouvement du personnel

Un Educateur Spécialisé a démissionné en janvier 2021 pour se rapprocher de sa famille qui vit dans le Haut-Rhin et s'orienter vers le domaine de la protection de l'enfance. Il a été remplacé par une Monitrice Educatrice. Suite à un arrêt maladie de janvier à août 2021, une Educatrice Spécialisée en début de carrière a également démissionné pour raisons personnelles au mois de septembre 2021 et a été remplacée par une Monitrice Educatrice.

Une Monitrice Educatrice, en arrêt maladie de juillet à septembre 2021 a été remplacée par une Educatrice Spécialisée qui n'est pas allée au-delà du 15 septembre 2021 car elle ne souhaitait pas se vacciner contre le Covid. A partir du 16 novembre 2021, un animateur 1^{ère} catégorie a été embauché pour remplacer successivement des salariés absents pour congés et pour hospitalisation.

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2021 a commencé comme s'est terminée la précédente, toujours dans la crainte du Covid. Au sein du Foyer Pierre Samuel, la situation sanitaire a été stable sans cas positif les trois premiers trimestres de l'année. Les résidents ont été très sérieux et respectaient les gestes barrières à la lettre. Lorsque la vaccination était possible, tous les résidents sauf un seul qui hésitait, ont pris la décision de se protéger mais également de protéger autrui. Finalement lors de l'instauration du pass sanitaire, la personne qui doutait a franchi le pas en allant dans un centre de vaccination. Les résidents ont su s'adapter aux mesures gouvernementales au fur et à mesure de leurs évolutions tout en continuant d'aller travailler.

Malgré tout, notre vie ne se déroulait pas comme d'habitude. Tout d'abord nous étions tous en permanence masqués dans les lieux communs. Cet état de fait a eu des incidences dans la vie collective. Toute une partie de la communication manquait et les relations entre les résidents étaient plus délicates. Nous mangions de manière distancée mais ces moments de partage étaient les seuls non masqués !

Il était encore délicat de redonner tout son sens au projet car la mise en situation de la vie en milieu ordinaire s'est faite de manière évolutive en fonction des protocoles à respecter qui n'allaient pas vraiment dans la dynamique d'inclusion. Toutes les activités de loisirs, les sorties qui font partie du quotidien des résidents ont été suspendus et la vie ne se déroulait que sur le mode travail/foyer avec toutes les angoisses que cela représente. La motivation à mettre en marche un projet d'insertion par l'habitat, ne trouvait plus son sens auprès de nos résidents. Il a fallu les porter et les motiver pour qu'ils arrivent à prendre en charge le quotidien.

Avec l'arrivée des beaux jours, afin de fédérer le groupe, nous avons proposé une sortie d'été. Le 10 juillet 2021, nous avons tous mis nos chaussures de marche et avons arpenté la montagne pour aller vers le château d'Andlau. Après une pause bien méritée dans une auberge, nous sommes passés par le château du Spesbourg avant de redescendre tranquillement. Cette sortie a beaucoup plu aux résidents et a permis d'oublier un peu le stress du quotidien.

L'équipe éducative a également organisé des sorties dans le but de redynamiser les résidents et de réinstaurer un mouvement vers l'extérieur. En effet, nous faisons le constat qu'après de longues périodes de confinements et reconfinements, les résidents ont besoin d'être accompagnés vers l'extérieur de l'établissement afin de retrouver leur vie d'avant. Dans une logique d'insertion, les résidents ont donc pu participer à des activités : escalade, karting, marche, sortie au lac, fête de l'III...

Par ailleurs, durant cet été, sept résidents sont partis en séjour, six sont allés en famille, un est parti seul à Paris et deux sont restés au foyer. Les résidents qui sont partis en séjour sont tous revenus enchantés à l'exception d'une résidente qui a chuté et s'est cassée la cheville. Elle a dû être opérée d'urgence et les responsables du séjour n'ont pas souhaité la garder. Elle a été rapatriée en VSL jusqu'au foyer.

Avec l'arrivée de l'Automne, le peu d'insouciance engrangée durant l'été et le dynamisme vers la vie en appartement sont très vite retombés et le Covid avec sa troisième dose de vaccination a fait son apparition. Malgré tout, les clubs de loisirs ont à nouveau accueilli leurs membres et ainsi ceux qui faisaient du théâtre, du foot, de la zumba ont pu à nouveau en profiter. Et le Covid a rattrapé épisodiquement quelques résidents qui étaient donc à tour de rôle confinés dans leur chambre. Les tests PCR n'ayant plus de secrets pour personne étaient devenus notre activité hebdomadaire !

Et malheureusement, en raison de cas de Covid parmi les résidents, nous avons dû reporter la fête de Noël initialement prévue dans un restaurant à Geispolsheim. Nous pensions organiser une fête après cette ultime vague de contagion afin de pouvoir inviter tous les éducateurs et les résidents qui sont partis ces deux dernières années. Cette fin d'année s'est clôturée avec 5 résidents qui ne se sont pas allés en famille pour Noël dont deux qui étaient en chambre à cause du Covid et 8 résidents ont fêté le réveillon de la Saint Sylvestre au sein du foyer.

Lors des Conseils de Gestion nous avons également abordé des aspects plus transversaux à notre fonctionnement notamment face à la pénurie des places disponibles chez les psychiatres. Nous rencontrons de sérieuses difficultés à répondre aux demandes des résidents qui auraient besoin d'un suivi. Le CMP de Lingolsheim est également surbooké et malgré nos bons contacts, il ne peut pas toujours répondre aux besoins. Ces suivis spécialisés sont compliqués et source de discontinuité dans le parcours de soins des personnes accompagnées.

Par ailleurs, le Covid a mis en lumière la difficulté de travailler avec quelques tuteurs. Certains résidents n'arrivent quasiment plus à les contacter et nos nombreux mails restent sans retour ! De plus, il y a de plus en plus de situations nécessitant la mise en place de mesures de protection et la manière dont les personnes protégées en parlent à ceux qui souhaiteraient faire la démarche, ne les décide pas vraiment.

Pour conclure, revenons sur les effets de la pandémie avec la rupture du rythme, la vie à l'ESAT qui était également perturbée par les protocoles, l'arrivée de nouveaux salariés et selon l'évolution de la situation sanitaire, il est nécessaire de reprendre un travail avec l'équipe et les résidents pour relancer plus précisément la dynamique d'insertion.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le suivi du PACQ de l'établissement (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...) est assuré à l'aide de tableaux de bord Excel existants dans l'ante association (ATE). Le logiciel Arsene® de l'AnCreaï, déjà utilisé par les deux autres ante associations, viendra se substituer aux outils actuels après sa mise à niveau avec les exigences de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du FPS au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 7 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre fin 2018 et 2021.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
1 - Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale	
Organisation de la vie quotidienne, hébergement, hygiène	
ACHEVÉ : Changer les matelas. Procéder à une réfection complète des logements proposés à « la Rose des vents »	2021
ACHEVÉ : Prévention sur les accidents de la vie courante, les accidents domestiques, circulation	2021
2 - La personnalisation de l'accompagnement	
Accueil et projet personnalisé	
ACHEVÉ : Mettre en place le dossier unique du résident (Informatique, papier) et procédure de consultation	2019-2020
3 - La garantie des droits et la participation des usagers	
La bientraitance	
ACHEVÉ : Continuer le roulement des formations sur la bientraitance/maltraitance	2020

4 - La protection et la prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers	
L'identification et le traitement des risques inhérents à la vulnérabilité des personnes	
ACHEVÉ : Informer les résidents du contenu de la charte	2020
5 - Insertion et ouverture de l'établissement sur son environnement et organisation interne.	
L'ouverture sur son environnement	
ACHEVÉ : Continuer à organiser des rencontres avec d'autres professionnels, d'autres structures Partage des expériences	2019
Organisation, amélioration de la qualité des prestations	
ACHEVÉ : Créer une enquête familles, mandataires	2018

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 9 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apédi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Annie RUÉ

Directrice du Foyer Pierre Samuel